

Épreuves et calendrier du BTS

Pour la **session 2019**, les épreuves écrites **communes** du BTS se dérouleront :

- les **13, 14 et 15 mai 2019** pour les spécialités **tertiaires**
- les **13 et 14 mai 2019** pour les spécialités **industrielles**

[*Télécharger le calendrier des épreuves communes](#)

Informations relatives aux différentes spécialités de BTS - session 2019

Spécialités de BTS organisées par l'académie de Nantes

Les **circulaires nationales d'organisation** et leurs **annexes** sont mises en ligne au fur et à mesure de leur parution officielle.

Le **calendrier académique ou inter-académique des épreuves professionnelles orales et pratiques** ainsi que les **notes d'information** précisant les modalités de constitution des dossiers sont progressivement mis en ligne.

SPECIALITE

Documents disponibles

Assistant de manager	circulaire annexes	calendrier et centres consignes E4 E6 EF2
Assistant de gestion P.M.E-P.M.I à R.C.E	circulaire annexes	calendrier et centre consignes E21 E41 E42 E62
Assurance	circulaire annexes	calendrier et centres consignes E32 E42
Commerce international à R.C.E	circulaire	calendrier et centres consignes E42 E52 E62
Communication	circulaire annexes	calendrier et centres consignes E4 E6
Comptabilité et gestion	circulaire annexes attestation stage FSP E42 FSP E5	calendrier et centres consignes E42 E5 E6 EF2
Conception de produits industriels	circulaire	
Conception des processus de réalisation de produits (2 options)	circulaire	
Conception et industrialisation en microtechniques	circulaire	
Conception et réalisation de systèmes automatiques	circulaire	
Electrotechnique	circulaire	
Fluides énergies domotique (3 options)	circulaire	
Hôtellerie-restauration (2 options)	circulaire plaquette nationale option B	calendrier et centres consignes CPET
Maintenance des systèmes options A et C	circulaire annexes	
Management des Unités Commerciales	circulaire annexes	calendrier et centres consignes PDUC consignes ACRC

Métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie options A et B	annexes consignes candidat livret de stage	circulaire groupement calendrier et centres note E6
Négociation et Relation Client	circulaire annexes I, II, III annexes IV, V, VI	calendrier et centres consignes E4 E6
Notariat	circulaire annexes	calendrier et centres consignes E6
Professions immobilières	circulaire annexes	calendrier et centres consignes E6
Prothésiste dentaire	circulaire	
Services et prestations des secteurs sanitaire et social	annexes livret scolaire	circulaire académique calendrier et centres consigne E6
Services informatiques aux organisations (2 options)	circulaire annexes tableau synthèse E6 cahier charges E4	calendrier et centres consignes E4 E6
Systèmes numériques (2 options)	circulaire	
Transport et prestations logistiques	circulaire annexes E52 SPR	calendrier et centres consignes E2 E5 E6
Technico-commercial	circulaire annexes livret scolaire	calendrier et centres consignes E4 et E6
Tourisme	circulaire livret de professionalisation annexes activités selon fonctions F1F2F3F4	calendrier et centres consignes E3 E5 E6 définition épreuve LV

Spécialités non organisées par l'académie de Nantes

Pour ces spécialités, seules sont mises en ligne les circulaires nationales d'organisation et leurs annexes.

Aéronautique	Aménagement finition
Analyses de biologie médicale	Assistance technique d'ingénieur
Banque - Conseiller de clientèle	Bâtiment
Bioanalyses et contrôles	Biotechnologies
	Conception et industrialisation en construction navale
Conception et réalisation de carrosserie	Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle
Constructions métalliques	Contrôle industriel et régulation automatique
Design de communication espace et volume	Design d'espace
Design de mode, textile et environnement (2 options)	Design de produits
Design graphique (2 options)	Développement et réalisation bois
Diététique	Economie sociale et familiale
Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	Etude et économie de la construction
Etude de réalisation d'un projet de communication (2 options)	Etude et réalisation d'agencement
EuroPlastics et composites (2 options)	Maintenance des systèmes option B
Maintenance des véhicules (3 options)	Maintenance des matériels de construction et de manutention
Métiers de l'audiovisuel (5 options)	Métiers de l'eau
Métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie option C	Métiers de la chimie
Métiers de la mode - Chaussure et Maroquinerie	Métiers de la mode - Vêtements

Métiers du géomètre - topographe et de la modélisation numérique	Métiers des services à l'environnement
Moteurs à combustion interne	Opticien lunetier
Pilotage de procédés	Prothésiste orthésiste
Systèmes constructifs bois et habitat	Techniques et services en matériels agricoles
Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire	Traitement des matériaux (2 options)
Travaux publics	

Epreuve "Economie, Droit, Management des entreprises"

Cette épreuve concerne les BTS du domaine tertiaire suivants : Assistant de Gestion de P.M.E-P.M.I à référentiel commun européen, Assistant de Manager, Commerce International à référentiel commun européen, Communication, Comptabilité et Gestion, Management des Unités Commerciales, Négociation et Relation Client, et Transport et Prestations Logistiques.

Si vous vous êtes déjà présenté à l'une de ces spécialités et que vous avez obtenu le bénéfice à l'épreuve E3 "Economie - Droit", ce bénéfice reste acquis pour cette nouvelle épreuve E3 (E3-A "Economie et Droit" et E3-B "Management des Entreprises")

• [Le programme de l'épreuve](#)

Épreuve de Culture Générale et Expression

Vous trouverez, ci-dessous, la réglementation ainsi que les thèmes retenus pour la session 2019.

- [Arrêté du 16 novembre 2006 relatif aux objectifs, contenus de l'enseignement et référentiel des capacités du domaine de la culture générale et expression pour le brevet de technicien supérieur \(BO n° 47 du 21 décembre 2006\)](#)
- [Thèmes au programme de la session 2019](#)

Information importante pour les candidats individuels

Candidats individuels : il est vivement conseillé aux candidats individuels de vérifier **auprès de leur organisme d'assurance s'ils sont couverts en cas d'accident survenant à l'occasion d'une épreuve d'examen**, en particulier lors d'une épreuve de pratique professionnelle (par exemple, en atelier ou en laboratoire). A défaut, il apparaîtrait utile qu'ils demandent à leur organisme d'être couverts pour ces risques, non pris en charge par les services d'organisation de l'examen.

M.A.J. le 09/04/2019

Dans cette rubrique

- [Inscription](#)
- [Épreuves et calendrier](#)
- [Matériel candidat](#)
- [Résultats et diplômes](#)
- [Réglementation](#)
- [Aménagement d'épreuves](#)
- [Questions diverses](#)

Annales B.T.S

[Base nationale des examens professionnels](#)

Rectorat de Nantes

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Tél. 02 40 37 37 37